

Nombre de délégués en exercice au Comité syndical : 60
Délégués présents : 31
Absents : 29

Vote(s) pour : 0
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 21 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 13 décembre 2024

* * *

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte
Secrétaire de séance : Monsieur Denis BLOUET, Délégué Titulaire du Syndicat mixte du SCOTAM

Point n°2024-06-1312 : Communication des décisions prises par le Président en matière d'urbanisme

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

VU les délibérations du Comité syndical du 23 septembre 2020 et du 15 octobre 2020 donnant délégation partielle au Président du Syndicat mixte pour :

- Les modifications de PLU ou les révisions allégées de PLU, dans le cadre de la notification des projets aux Personnes Publiques Associées,
- Les Cartes communales,
- Les courriers relatifs aux équipements commerciaux dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1 000 m²,
- Les constructions ou les opérations d'aménagement supérieures à 5 000 m² de surface de plancher,
- Les projets soumis à évaluation environnementale au titre de l'article L.122-1 (V) du Code de l'Environnement.

CONSIDERANT que les décisions prises par le Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Comité syndical,

Délibération

*Le Président entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,*

DECLARE avoir reçu communication des décisions données par le Président en matière d'urbanisme, détaillées ci-après :

Modification de PLU

- Modification simplifiée du PLU de la commune de Hagéville, courrier du 12/04/2024,
- Modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Julien-Lès-Gorze, courrier du 12/04/2024,
- Modification n° 3 du PLU de la commune d'Amnéville et de l'annexe de Malancourt-la-Montagne, courrier du 23/04/2024,
- Modification simplifiée du PLU de Yutz (Hors SCOTAM), courrier en date du 23/09/2024,
- Modification du PLU de Moyeuvre-Grande, courrier en date du 24/09/2024,

- Modification simplifiée du PLU de Moyeuvre-Grande, courrier en date du 24/09/2024,
- Modification du PLU de Talange, courrier en date du 26/09/2024.

Opérations supérieures à 5 000 m² de surface de plancher

- Permis d'Aménager n° 57 708 23 M 0001 déposé par la SCI DOMAINE DE MORFONTAINE sur la commune de Verny, courrier du 27/05/2024,
- Permis d'Aménager n° 57 708 23 M 0002 déposé par la Communauté de Communes du Sud Messin sur la commune de Verny, courrier du 23/09/2024,
- Permis d'Aménager n° 54 112 24 B 0002 déposé par la SARL BLUE sur la commune de Chambley-Bussières, courrier du 04/11/2024.

Permis de construire soumis à évaluation environnementale

- Permis de construire n° 57 039 22 Y 0007 déposé par la SCCV METZ AUGNY sur la commune d'Augny, courrier du 12/06/2024.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 décembre 2024

Le Président
Monsieur Henri HASSER

Le secrétaire de séance
Monsieur Denis BLOUET

